

COMMUNE DE QUINSSAINES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 DECEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Nombre de membres qui ont pris part au vote : 15

Date de la convocation : 11 décembre 2025

L'an Deux Mil vingt-cinq,

Et le seize décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Francis NOUHANT, Maire

Présents : Francis NOUHANT – Catherine BILLAUD – Sabine LEVASSEUR – Sandrine BOUNAB – Thierry FANAUD – Maryse MONTASTIER – Stéphane PITAVY – Franck PAJOT – André AUROUX – Martine GACON – Julien DELUDET – Loïc MORDAN – Yannick COITE – Fanny VACHON – Paméla ETIENNE

Secrétaire de séance : Martine GACON

Monsieur le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Convention relative à la poursuite d'un Projet Educatif Territorial et d'un Plan mercredi,
- Motion de soutien pour la liberté et les moyens d'agir des communes,
- Motion pour une vraie liaison Bordeaux-Lyon par le Massif Central.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'ajouter ces points à l'ordre du jour.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2025

Le compte rendu de la séance du 25 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

2 – DECISION MODIFICATIVE INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENT

Dépenses	
Article (chap) - Opération	Montant
2188 (21) – 200 : Tables pour salle du conseil municipal	1 500 €
2315 (23) – 198 : Travaux divers	- 1 500 €
Total Dépenses	0,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité valide cette décision modificative.

3 – CONVENTION RELATIVE A LA POURSUITE D'UN PROJET EDUCATIF TERRITORIAL ET D'UN PLAN MERCREDI

Monsieur le Maire donne lecture de la convention relative à la poursuite d'un Projet Educatif Territorial et d'un Plan mercredi.

Elle a pour objet de déterminer les modalités d'organisation et les objectifs éducatifs des activités périscolaires mises en place dans le cadre d'un projet éducatif territorial et d'un plan mercredi pour les enfants scolarisés dans les écoles du SRPI Quinssaines, St Martinien, Lamaids, de Lignerolles, Teillet-argenty, Prémilhat.

Les objectifs sont les suivants :

- Développer la créativité et l'imaginaire des enfants, adolescents,
- Favoriser l'autonomie, la prise de responsabilité,
- Développer le sens critique.

Le PEDT s'appuiera sur 3 thématiques : 2026 : la citoyenneté ; 2027 la culture et 2028 le monde.

La durée de cette convention est de 3 années scolaires à partir de la rentrée scolaire 2025-2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE** la convention relative à la poursuite d'un Projet Educatif Territorial et d'un Plan mercredi et autorise Monsieur le Maire à la signer.

4 – MOTION DE SOUTIEN POUR LA LIBERTE LOCALE ET LES MOYENS D'AGIR DES COMMUNES

A l'occasion du 107^{ème} Congrès des maires, l'association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité a lancé un appel à la liberté locale, à partir de principes qui en garantissent l'effectivité, ainsi que de propositions concrètes.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter une motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes.

Après lecture de cette motion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE** la motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes et autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

5 – MOTION POUR UNE VRAIE LIAISON BORDEAUX-LYON PAR LE MASSIF CENTRAL

Le Conseil Départemental de l'Allier propose une motion pour une vraie liaison Bordeaux-Lyon par le Massif Central.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter cette motion.

Après lecture de cette motion, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- VALIDE** la motion pour une vraie liaison Bordeaux-Lyon par le Massif Central,
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

6 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La secrétaire de séance
Martine GACON

Le Maire,
Francis NOUHANT